



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 23 février 2010

Agenda

Lundi 8 mars

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Simone GOYARD-FABRE**, professeur émérite de l'université Rennes-I : « *Les trois pouvoirs en démocratie de Montesquieu à notre temps* ».

Lundi 15 mars

-15h : **Renaud DENOIX de SAINT MARC**, membre de l'Académie : « *La fonction de conseil en démocratie* ».

Lundi 22 mars

-9h : réunion des correspondants de la section Économie politique, statistique et finances.

-15h : **Jean de MATHAN**, secrétaire général de la Société des Amis de Port-Royal : « *Le logement social, un casse-tête de notre temps* ».

Lundi 29 mars

-15h : **François TERRÉ**, membre de l'Académie : « *L'autorité en démocratie* ».

Lundi 12 avril

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres, salon Bonnefous.

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Raymond Barre* ».

-18h : Cérémonie de remise des prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

Lundi 3 mai

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Pierre ROSANVAL-LON**, professeur au Collège de France : « *La myopie démocratique : comment y remédier ?* ».



Élection de Jean-Claude Trichet

Jean-Claude Trichet, actuel président de la Banque centrale européenne, a été élu le lundi 22 février en séance publique au fauteuil VII de la section générale, laissé vacant par le décès de **Pierre Messmer**.

Né à Lyon en 1942, le nouvel académicien est diplômé de l'École nationale supérieure des Mines de Nancy, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration. Parmi les nombreuses fonctions qu'il a exercées avant de prendre la tête de la BCE, on peut citer celles de directeur du Trésor, président du comité

monétaire européen, gouverneur de la Banque de France (deux mandats), gouverneur de la Banque mondiale, président du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, gouverneur suppléant du Fonds monétaire international et président des gouverneurs du Groupe des Dix.

Avec l'élection de **Jean-Claude Trichet**, la section générale de l'Académie compte à nouveau dix membres : **Thierry de Montbrial**, **Jacques de Larosière**, S.E. le cardinal **Roger Etchegaray**, **Gabriel de Broglie**, **Christian Poncelet**, **Renaud Denoix de Saint Marc**, **Pierre Mazeaud**, **Jean-David Levitte** et **André Vacheron**.

Séance du lundi 22 février

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 février et après l'élection au fauteuil VII de la section générale, le président **Jean Mesnard** a présenté **Philippe Sellier**, professeur émérite de Lettres de l'université Paris I-Sorbonne, qui a fait une communication sur le thème « *Qu'est-ce qu'une secte ? Essai de définition méthodique* ». Après avoir rappelé l'étymologie du mot « secte » (de *sequi* et non de *secare*), l'orateur a retracé l'évolution du sens que le mot a pris au cours de l'histoire. Il s'est finalement rallié à la définition élaborée par la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (1998) : « *La secte est une association de structure totalitaire, déclarant ou non des objectifs religieux, dont le comportement porte atteinte aux droits de l'homme et à l'équilibre social* ». En conclusion, il a souligné « l'urgence de réagir » car « *les groupes contemporains ont gagné en complexité, et les déviations se sont multipliées. Elles ont proliféré en manifestant sur le devant de la scène l'action de trois appétits fondamentaux : la toute-puissance, le sexe et l'argent.[...] L'Association de Défense des Familles et Individus fait maintenant état de 500 à 600 groupes sectaires, au lieu des 172 d'il y a 15 ans* ».

Philippe Sellier a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Alain Besançon**, le vice-président **Jean Baechler**, **François Terré**, **Jacques de Larosière**, **Pierre Bauchet** et le président **Jean Mesnard**.

À lire

- « Les croyances collectives selon **Raymond Boudon** » par Nicolas Journet, dans la revue *Sciences Humaines* (n°213 – mars 2010). « Dans *L'Idéologie ou l'Origine des idées reçues*, publié en 1986, Raymond Boudon s'attaque pour la première fois au problème des "croyances collectives". Ce problème, quel est-il ? Raymond Aron, à qui il vantait les mérites d'une approche individualiste en sociologie, le mit au défi d'expliquer pourquoi non seulement les hommes ont des croyances douteuses, mais qu'elles sont collectives, c'est-à-dire largement partagées. D'où l'idée de s'intéresser aux "idéologies", terme assez large pour embrasser les idéologies politiques, mais aussi la magie, ou une théorie scientifique douteuse, bref tout système d'idées argumenté reposant, selon les termes de R. Boudon, sur "une crédibilité excessive ou non fondée". Il rejoint en cela l'usage devenu traditionnel du terme "idéologie" pour désigner un ensemble d'idées trompeuses auxquelles beaucoup de gens adhèrent. [... R. Boudon établit] qu'un raisonnement apparemment bien construit peut mener à des croyances fausses, ou pour le moins douteuses. Cet argument est important, car il mène R. Boudon à étendre sa théorie bien au-delà de ce que l'on entend ordinairement par une "croyance collective". Sien effet une croyance fausse ou douteuse peut reposer sur un raisonnement, alors elle ne se distingue pas fondamentalement des propositions fausses ou douteuses que les scientifiques eux-mêmes élaborent. Les croyances collectives ne sont pas que des rumeurs, des légendes urbaines, des convictions religieuses et politiques : elles existent également au sein des savoirs scientifiques, comme ne cessera de le professer R. Boudon. Reste donc une question : quels sont les facteurs favorisant le plus couramment du monde l'adhésion à des idées douteuses ? R. Boudon considère que tout raisonnement – sans faire appel à l'inconscient – comporte des éléments implicites qui en biaisent le déroulement. Ils sont de trois sortes. –Les effets de "situation" : tout sujet occupe une position dans la société et, de ce fait, développe des dispositions vis-à-vis des informations qu'il reçoit. [...] –Les effets de "communication" : personne ne peut tout connaître, ni maîtriser tous les savoirs. Nous acceptons donc des vérités qui nous sont simplement communiquées, sans pouvoir les vérifier. [...] –Les effets "E", comme épistémologie : les producteurs mêmes du savoir sont sujets à des biais de connaissance. Ils peuvent être contenus dans des concepts, véhiculant un *a priori* (tiers-monde, communauté, etc.) ou bien encore dans des modèles théoriques implicites. [...] Une telle posture pourrait mener R. Boudon à un relativisme général : si même les sciences sont pleines d'idéologies, en quoi sont-elles plus fiables que n'importe quelle croyance douteuse ? Ne faut-il pas [...] alors] admettre que toute "vérité" est fragile, et ne tient qu'à la faveur d'un consensus ou d'une autorité très contingents, sinon arbitraires ? Ce n'est pas du tout dans cette voie que veut nous engager R. Boudon, comme le montre la suite de son œuvre. [...] Pour R. Boudon, [nos idées du bien ou du beau, des croyances donc] ne sont pas pour autant déterminées par des sentiments, ou des décisions arbitraires : tout comme l'ensemble de nos jugements de vérité, elles obéissent à de "bonnes raisons". [...] Il existe un sens commun qui nous interdit d'être complètement relativistes. [...] Nous avons [certaines croyances] parce qu'elles obéissent à des raisons dont nous comprenons le sens. En ce sens, les valeurs morales sont aussi objectives que les jugements de vérité. [...] Le rationalisme du sens commun mène R. Boudon à s'élever, comme il le fera à plusieurs reprises, contre tous les relativismes, aussi bien culturels qu'épistémologiques car, pour lui, la diversité de ce que nous croyons vrai ou juste provient des erreurs de raisonnement que nous pouvons commettre face à un réel contraignant ».

Dans la presse

- « **Yvon Gattaz** », dans *Les Échos* du jeudi 18 février. « L'ex-"patron des patrons" peut se réjouir, à bientôt quatre-vingt-cinq ans, d'avoir des héritiers spirituels. Les entreprises de taille intermédiaire, sur lesquelles le sénateur vendéen Bruno Retailleau vient de rendre un rapport au gouvernement, sont un des enfants chéris de l'infatigable chantre du capitalisme familial, qui présida le CNPF, ancêtre du Medef, de 1981 à 1986. Ce diplômé de Centrale, où il était, déjà, délégué des élèves, aurait pu poursuivre la confortable carrière qu'il avait entamée chez Citroën. Le natif de Bourgoin-Jallieu, fils d'un enseignant devenu artiste-peintre, a préféré créer avec son frère, dans la cour d'un immeuble parisien, un petit atelier de composants électroniques devenu ensuite le groupe Radiall. Fidèle à son adage selon lequel "il y a deux sortes de dirigeants, ceux qui pensent que leurs enfants sont capables de leur succéder, et ceux qui n'ont pas d'enfants", l'adepte de ses propres "gattazismes, gattazeries et gattazinades" a confié à son fils Pierre les rênes de la firme, qui prépare en ce moment son retrait de la cote parisienne. Le membre de l'**Académie des sciences morales et politiques**, dont l'épée est sculptée d'une fusée et d'un connecteur coaxial, a beaucoup ferrailé en son temps avec François Mitterrand pour le convertir aux réalités de l'économie de marché. Avec pour étendard un autre de ses anghorismes : "Tout salaire mérite travail" ».

